



COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 AVRIL 2014
Salle des Fêtes de Pont sur Yonne

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Guillon-Cottard, Maire, Brunel (Champigny), Brosseron, Devinat (Chaumont), Denisot, Khebizi (Compigny), Percheminier, Legay (Courlon), Sylvestre, Declinchamp (Cuy), Gonnet (Evry), Babouhot, Pellard (Gisy les Nobles), Goureau, Martineau (La Chapelle sur Oreuse), Garnier, Lemeur (Michery), Cots (Pailly), Cormerois, (Perceneige), Gautrot (Plessis St Jean), Dorte, Bensoussan, Chislard, Domat (Pont sur Yonne), Le Gac, Baron (St Sérotin), Bonamy, Gurlin (Serbonnes), Pitou, Geeverding (Sergines), Bardeau, Thiesson, Goncalves (Thorigny sur Oreuse), Leruse, Fontaneau, Spahn (Villeblevin), Genty, Fenaux (Villemanoche), Laventureux (Villenavotte), Bourreau, Ballin, Largillier, Rault (Villeneuve la Guyard), Petit(Villeperrot), Nézonnet, Noblet, Viault (Vinneuf).

Pouvoir : Mme Jeanjean-Pardon à M Cormerois

Monsieur Dominique BOURREAU, Président sortant, ouvre la séance. Les élections municipales du 23 et 30 mars 2014 ont abouti au renouvellement de l'intégralité du conseil communautaire. Le Président procède à l'installation de la nouvelle assemblée.

➤ Election du Président

En préalable, il est fait appel au doyen d'âge de l'assemblée communautaire, Monsieur Daniel GENTY, et au plus jeune conseiller, Madame Déborah BENSOUSSAN, pour assurer la présidence et le secrétariat lors de cette séance.

Il fait également appel à deux assesseurs : Madame Catherine DEVINAT et Monsieur Sylvain NEZONNET.

Le Président donne lecture des articles L5211.2 et L2122.7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Messieurs Grégory DORTE et Jean Jacques PERCHEMINIER se déclarent candidats à la présidence et s'adressent chacun à leur tour à l'assemblée.

1^{er} tour de scrutin

Votants : 48

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 47

Majorité absolue : 24

Résultats :	Monsieur Grégory DORTE	21 voix
	Monsieur Jean Jacques PERCHEMINIER	26 voix

Monsieur Jean-Jacques PERCHEMINIER ayant obtenu 26 voix, est proclamé Président et est immédiatement installé.

Il remercie les conseillers communautaires pour la confiance qu'ils lui ont témoigné par ce vote.

➤ Election des vice-présidents

Le Président propose de fixer à huit le nombre de vice-présidents.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la diversité des activités communautaires,

- **Décide** à la majorité (8 voix contre) d’entourer le Président de huit vice-présidents dont les fonctions seront les suivantes :

- 1^{er} vice-président en charge de l’Economie et de l’Aménagement Numérique
- 2^{ème} vice-président en charge des Finances
- 3^{ème} vice-président en charge des déchets Ménagers
- 4^{ème} vice-président en charge des Affaires Sociales
- 5^{ème} vice-président en charge du Personnel
- 6^{ème} vice-président en charge de l’Environnement
- 7^{ème} vice-président en charge de l’Urbanisme et de l’Aménagement du Territoire
- 8^{ème} vice-président en charge de la Culture et de la Communication

Election du 1^{er} vice-président

Monsieur Marc LERUSE se déclare candidat.

1^{er} tour de scrutin

Votants : 48
Bulletins blancs ou nuls : 14
Suffrages exprimés : 34
Majorité absolue : 18

Résultats : Monsieur Marc LERUSE 34 voix

Monsieur Marc LERUSE ayant obtenu 34 voix, est proclamé 1^{er} vice-président et est immédiatement installé.

Election du 2^{ème} vice-président

Monsieur Francis GARNIER se déclare candidat.

1^{er} tour de scrutin

Votants : 48
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 48
Majorité absolue : 25

Résultats : Monsieur Francis GARNIER 48 voix

Monsieur Francis GARNIER ayant obtenu 48 voix, est proclamé 2^{ème} vice-président et est immédiatement installé.

Election du 3^{ème} vice-président

Monsieur François SYLVESTRE se déclare candidat.

1^{er} tour de scrutin

Votants : 48
Bulletins blancs ou nuls : 6
Suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22

Résultats : Monsieur François SYLVESTRE 42 voix

Monsieur François SYLVESTRE ayant obtenu 42 voix, est proclamé 3^{ème} vice-président et est immédiatement installé.

Election du 4^{ème} vice-président

Madame Annick BARON se déclare candidat.

1^{er} tour de scrutin

Votants : 48
Bulletins blancs ou nuls : 7
Suffrages exprimés : 41
Majorité absolue : 21

Résultats : Madame Annick BARON 41 voix

Madame Annick BARON, ayant obtenu 34 voix, est proclamée 4^{ème} vice-présidente et est immédiatement installée.

Election du 5^{ème} vice-président

Madame Isabelle THIESSON se déclare candidat.

1^{er} tour de scrutin

Votants : 48
Bulletins blancs ou nuls : 13
Suffrages exprimés : 35
Majorité absolue : 18

Résultats : Madame Isabelle THIESSON 35 voix

Madame Isabelle THIESSON, ayant obtenu 35 voix, est proclamée 5^{ème} vice-présidente et est immédiatement installée.

Election du 6^{ème} vice-président

Monsieur François CORMEROIS se déclare candidat.

1^{er} tour de scrutin

Votants : 48
Bulletins blancs ou nuls : 8
Suffrages exprimés : 40
Majorité absolue : 21

Résultats : Monsieur François CORMEROIS 40 voix

Monsieur François CORMEROIS, ayant obtenu 40 voix, est proclamé 6^{ème} vice-président et est immédiatement installé.

Election du 7^{ème} vice-président

1^{er} tour de scrutin

Messieurs Dominique BOURREAU, Grégory DORTE et Thierry SPAHN se déclarent candidats.

Votants : 48
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 47
Majorité absolue : 24

Résultats : Monsieur Dominique BOURREAU 22 voix
Monsieur Grégory DORTE 21 voix
Monsieur Thierry SPAHN 4 voix

2^{ème} tour de scrutin

Monsieur Thierry SPAHN retire sa candidature.

Messieurs Dominique BOURREAU et Grégory DORTE se déclarent candidats.

Votants : 48
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages exprimés : 47
Majorité absolue : 24

Résultats : Monsieur Dominique BOPURREAU 22 voix
 Monsieur Grégory DORTE 25 voix

Monsieur Grégory DORTE, ayant obtenu 25 voix, est proclamé 7^{ème} vice-président et est immédiatement installé.

Election du 8^{ème} vice-président

Monsieur Yann GAUTROT se déclare candidat.

1^{er} tour de scrutin

Votants : 48
Bulletins blancs ou nuls : 13
Suffrages exprimés : 35
Majorité absolue : 18

Résultats : Monsieur Yann GAUTROT 35 voix

Monsieur Yann GAUTROT, ayant obtenu 35 voix, est proclamé 8^{ème} vice-président et est immédiatement installé.

➤ **Election des membres du bureau**

Le Président et les 8 vice-présidents sont membres d'office du bureau.

Il convient donc d'élire 14 membres afin que chaque commune soit représentée.

1^{er} tour de scrutin

Votants : 48
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 48
Majorité absolue : 25

Ont obtenu :

M Michel GUILLON-COTTARD	48 voix
Mme Denise BROSSERON	48 voix
M Jean-Michel DENISOT	48 voix
M Jean-Claude GONNET	48 voix
M Patrick BABOUHOT	48 voix
M Moïse GOUREAU	48 voix
M Georges COTS	48 voix
M Henry BONAMY	48 voix
M André PITOU	48 voix
M Daniel GENTY	48 voix
M Claude LAVENTUREUX	48 voix
M Dominique BOURREAU	48 voix
M Pierre PETIT	48 voix
M Sylvain NEZONDET	48 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00